

SILIKAL® PU 315 est un matériau de finition colorée d'aspect satiné à base d'acrylique et de polyuréthane possédant un bon pouvoir couvrant. Elle est conçue pour les supports à base de résine réactive et de bitume (asphalte et enrobé).

### Propriétés

- aspect satiné et bon pouvoir couvrant
- pour l'intérieur et l'extérieur
- bonne résistante aux rayures
- bonne résistance aux intempéries et à la lumière
- pour des sollicitations mécaniques et chimiques moyennes

### Domaines d'application

À l'intérieur et à l'extérieur pour la finition colorée et satinée de revêtements à résine réactive nécessitant une résistance accrue aux rayures.

### Caractéristiques techniques

Proportion de mélange	Composante A (résine) = 5 parties en poids Composante B (durcisseur) = 1 partie en poids
Poids spécifique (mélange)	env. 1,26 g/cm <sup>3</sup>
Température minimale de durcissement	+10 °C (température de l'air et du support) Tenir compte du point de rosée !
Température d'application optimale	+15 °C à +25 °C
Durée de vie en pot à +10 °C / +20 °C / +30 °C	55 – 70 min / 34 – 45 min / 20 – 25 min
Durcissement à +10 °C / +20 °C / +30 °C	- Recouvrable – après 16 – 24 h / 8 – 12 h / 6 – 8 h - Sollicitation mécanique possible sans restriction – après 10 jours / 7 jours / 3 jours
Consommation	150 – 250 g/m <sup>2</sup> sur les supports lisses au moins 500 g/m <sup>2</sup> sur les supports sablés
Degré de brillance	satinée

Des températures élevées réduisent tous les temps indiqués tandis que des températures basses les rallongent. Une modification de la consistance et de la consommation est possible. En règle générale, une variation de température de 10 °C multiplie ou divise par deux les temps mentionnés.

### Support

Les supports (revêtements brillants) doivent être secs et exempts de substances séparatives (poussières, huiles, graisses, etc.). Le moment optimal pour appliquer la finition est atteint lorsque la couche précédente forme un film suffisamment solide mais pas encore durci. Normalement, c'est le cas au plus tôt au bout de 12 heures et au plus tard après 36 heures. En cas d'application d'une finition sur des couches durcies ou sur d'anciennes couches, la surface doit être soigneusement nettoyée et éventuellement poncée. Il est également recommandé de vérifier l'adhérence avec l'ancienne couche.

Sur les supports minéraux, l'application d'une couche primaire avec de SILIKAL® RE 50, RE 55 ou RE 56 est nécessaire.

La température de l'air et du sol ne doit pas être inférieure à +10 °C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 80 % avant et pendant l'application. Tenir compte du point de rosée !

### Consignes de mise en œuvre

Verser le durcisseur intégralement dans le composant de base. Mélanger énergiquement avec un agitateur à rotation lente (l'utilisation d'un agitateur contrarotatif est recommandée). Verser dans un autre récipient et mélanger à nouveau soigneusement. Avant son application sur le support, le matériau de revêtement doit être homogène et sans stries. SILIKAL® PU 315 est une formulation prête à l'emploi. Il est interdit de la charger ou de la diluer.

Sur les supports lisses, verser le produit sur la surface préparée, l'appliquer avec une raclette en caoutchouc puis le répartir en croix à l'aide d'un rouleau à poils courts ou moyens.

Sur les supports rugueux, il convient de répartir le produit en croix uniformément à l'aide d'un rouleau à poils courts ou moyens en utilisant une grille d'essorage ou un dispositif similaire.

Pour les surfaces de grande taille, veiller à appliquer rapidement pour limiter les différences de couleur et les traces de reprise.

Nous recommandons pour les grandes surfaces que deux personnes ou plus appliquent le produit dans une direction et qu'une autre personne répartisse en croix le produit fraîchement appliqué. Le rouleau de répartition devrait être

imprégné/imbibé du matériau et employé uniquement pour répartir la couche de finition et en aucun cas pour l'appliquer. Toujours travailler « frais sur frais », veiller à une répartition optimale en évitant la formation de flaques. Éviter tout contact avec de l'eau ou des produits chimiques durant les 7 premiers jours. La température du matériau, de l'air et du sol est à mesurer ; elle doit se situer entre +10 °C et +30 °C pendant toute la durée de la pose.

De plus, il faut veiller à ce que la température du support soit supérieure de +3 °C à celle du point de rosée. L'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 80 %.

Réaliser l'application à température constante voire décroissante pour éviter la formation de bulles dues à la dilatation de l'air dans le support. Veiller à assurer un bon échange d'air (air sec) en ventilant durant les phases de séchage et de durcissement. Les effets de l'humidité et des impuretés entre les différentes opérations doivent être impérativement évités.

Observer en outre les indications précisées dans les fiches techniques « Le support » et « Consignes générales de mise en œuvre » au chapitre « Silikal Informations générales » de la documentation technique Systèmes à base de résines époxy et de polyuréthane.

### Résistance chimique

Après le durcissement complet, les surfaces protégées par SILIKAL® PU 315 résistent à l'eau, à l'eau de mer et aux eaux usées ainsi qu'à un grand nombre d'huiles, de graisses, de solutions salines et à divers solvants. (Des décolorations sont possibles).

### Conditionnement et coloris

- Emballage combiné de 30 kg
- RAL 7032, autres coloris sur demande

### Résistance à la lumière

Les polyuréthanes de ce type résistent au farinage et se caractérisent par une très faible tendance à jaunir. En raison de la perméabilité de la couche aux rayons UV, il faut bien entendu aussi tenir compte du jaunissement des couches inférieures visibles lors de l'application de systèmes de revêtement.

### Durée de conservation

1 an dans l'emballage d'origine non ouvert en cas de stockage à une température fraîche (< +25 °C), à l'abri du gel et de l'humidité.

Ne pas exposer au rayonnement solaire direct !

### Nettoyage des appareils

Immédiatement après leur utilisation, nettoyer soigneusement les appareils/outils de travail avec des solvants appropriés (acétate d'éthyle, acétone).

### Consignes particulières

Le produit se destine aux utilisateurs professionnels. Pour une utilisation sûre des résines époxy et durcisseurs, nous recommandons d'une manière générale d'observer les fiches techniques suivantes : **Fiche technique M044**, réalisation et mise en œuvre de polyuréthanes/d'isocyanates (éditeur : association professionnelle de l'industrie chimique). Par ailleurs, il convient de se référer aux fiches de données de sécurité spécifiques pour les principales données physiques, toxicologiques, écotoxicologiques, données de sécurité et pour l'élimination.

### Marquage CE

La norme DIN EN 13 813 « Matériaux de chapes et chapes – Propriétés et exigences » (janv. 2003)

spécifie les exigences applicables aux matériaux pour chape destinés à la construction de planchers en intérieur. Cette norme concerne également les revêtements et les couches de finition en matière synthétique. Les produits qui sont conformes à la norme susmentionnée doivent porter le marquage CE.

<sup>1</sup> Les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

<sup>2</sup> NPD = No performance determined, aucune valeur déterminée

<sup>3</sup> Se rapporte à la couche lisse, sans charges

<b>CE</b>	
SILIKAL GmbH · Ostring 23 · 63533 Mainhausen	
16 <sup>1)</sup>	
PU 315 - 001	
DIN EN 13813:2003-01	
Revêtement/chape en résine synthétique pour usage dans des bâtiments. EN 13813 SR-AR1-B1,5-IR4 (structure des couches selon la fiche d'information technique).	
Réaction au feu	E
Émissions de substances corrosives	SR
Perméabilité à l'eau	NPD <sup>2)</sup>
Résistance à l'usure	AR 1 <sup>3)</sup>
Adhérence	B 1,5
Résistance à l'impact	IR 4
Isolation au bruit d'impact	NPD <sup>2)</sup>
Absorption acoustique	NPD <sup>2)</sup>
Isolation thermique	NPD <sup>2)</sup>
Résistance chimique	NPD <sup>2)</sup>

### Directive européenne 2004/42/CE (peinture décorative)

La teneur en COV (catégorie de produit IIA/j type Lb) maximale autorisée dans la directive européenne 2004/42 est de 500 g/l (limite de 2010) à l'état prêt à l'emploi.

La teneur maximale en COV de SILIKAL® PU 315 à l'état prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l.